

Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
8543.70.00	Autres machines et appareils	En fr.	A
8543.90.00	Parties	En fr.	A
8544.11.10	Devant servir à la fabrication d'appareils et instruments de pesage, ayant une portée n'excédant pas 15 kg et se servant de tension mètres comme capteurs; Devant servir à la fabrication des haut-parleurs	En fr.	A
8544.11.90	Autres	2%	B
8544.19.10	Devant servir à la fabrication des haut-parleurs; Devant servir à la fabrication de détecteurs de vapeurs de propane et de vapeurs toxiques	En fr.	A
8544.19.90	Autres	2%	B
8544.20.00	Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux	En fr.	A
8544.30.00	Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils des types utilisés dans les moyens de transport	En fr.	A
8544.42.00	Munis de pièces de connexion	En fr.	A
8544.49.10	Devant servir à la fabrication de garnitures chauffantes de siège d'automobile; Devant servir à la fabrication d'instruments ou d'outillages utilisés en géophysique, ou leurs parties ou accessoires ou leurs étuis adaptés; Devant servir à la fabrication d'appareils et instruments de pesage, ayant une portée n'excédant pas 15 kg et se servant de tension mètres comme capteurs; Des types utilisés en télécommunications; Devant être utilisés dans les mines où se trouvent des gaz inflammables	En fr.	A
8544.49.90	Autres	2,5%	A
8544.60.10	Ignifuges, devant être utilisés dans les mines; Câbles sous-marins pour tension excédant 235 kV	En fr.	A
8544.60.91	Autres : Devant être utilisés pour l'exploitation minière, pour la récupération ou la production d'huiles brutes à partir de schistes, de sables bitumineux ou de sables pétrolifères	3,5%	B
8544.60.99	Autres : Autres	4%	A
8544.70.10	Câbles de fibres optiques sous-marins	En fr.	A
8544.70.90	Autres	En fr.	A
8545.11.00	Des types utilisés pour fours	En fr.	A
8545.19.10	N'excédant pas 88,9 cm de circonférence ou de mesure extérieure	En fr.	A
8545.19.21	Excédant 88,9 cm de circonférence ou de mesure extérieure : Blocs anodiques de charbon devant servir à la fabrication d'aluminium; Électrodes de graphite autres que ceux devant servir avec les fours, devant servir à la fabrication de magnésium; Électrodes en charbon, précuites, devant servir à la fabrication de métal siliceux	En fr.	A
8545.19.22	Excédant 88,9 cm de circonférence ou de mesure extérieure : Blocs cathodiques devant servir à la fabrication d'aluminium	En fr.	A
8545.19.28	Excédant 88,9 cm de circonférence ou de mesure extérieure : Autres, en charbon	En fr.	A
8545.19.29	Excédant 88,9 cm de circonférence ou de mesure extérieure : Autres, en graphite	En fr.	A
8545.20.00	Balais	En fr.	A
8545.90.00	Autres	En fr.	A
8546.10.00	En verre	En fr.	A
8546.20.00	En céramique	En fr.	A
8546.90.00	Autres	En fr.	A
8547.10.00	Pièces isolantes en céramique	En fr.	A
8547.20.00	Pièces isolantes en matières plastiques	En fr.	A
8547.90.00	Autres	En fr.	A